

**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : -----

Restaurant Scolaire
Prix repas
2020 / 2021

L'An Deux Mille Vingt, le huit juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 03

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 29
Abstentions : /
Contre : /

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Durif (pouvoir à Lorenzo), Souche (pouvoir à Noël).

Secrétaire : Mme Bayle.

Le Conseil Municipal,

Vu le décret n° 2006.753 du 29 Juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public.

Considérant que les prix de la restauration scolaire sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge et que ces prix ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges au titre du service de restauration.

Considérant les conséquences économiques et sociales du séisme du 11 novembre sur les familles, puis de la crise sanitaire.

Considérant la nécessité de maintenir un tarif différent pour les élèves domiciliés hors de la commune du fait d'un coût des charges au titre de service de restauration très largement supérieur au prix du repas facturé.

Après en avoir délibéré,

- décide de maintenir à compter du 1^{er} septembre 2020 les tarifs comme suit :

. Enfants domiciliés sur la commune : 3.81 euros le repas

Soit en fonction du Quotients Familial :

<u>Tranches</u>	<u>Tarifs</u>
TR 1 : de 0 à 475 €	2.69 €
TR 2 : de 476 à 580 €	3.05 €
TR 3 : de 581 à 780 €	3.44 €
TR 4 : à partir de 781 €	3.81 €

. Enfants non domiciliés sur la commune (sauf enfant scolarisé en ULIS) : 5.75 € le repas.

. Adultes : 5.75 € le repas.

. Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : 1.15 € le repas.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

